

Doc. 11000
5 juillet 2006

Nécessité de modifier le Règlement de l'Assemblée pour promouvoir ses relations extérieures

Proposition de résolution
présentée par M. Severin et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Le 26 juin 2006, l'Assemblée a adopté la Résolution 1506 (2006) sur les relations extérieures du Conseil de l'Europe.

Plusieurs paragraphes de cette résolution appellent des modifications du Règlement.

En particulier, au paragraphe 24, l'Assemblée juge nécessaire de réviser l'article 60 de son Règlement relatif au statut d'observateur afin de renforcer le rôle des observateurs et de les associer plus étroitement aux activités de l'Assemblée et de ses commissions en octroyant, entre autres, aux membres des délégations d'observateurs, le droit :

- de déposer et de signer des propositions de recommandations et de résolutions;
- d'être désignés membres observateurs de commissions et de commissions ad hoc;
- de participer aux missions d'observation des élections;
- de devenir membres de groupes politiques.

Au paragraphe 25, l'Assemblée estime par ailleurs qu'il convient de modifier les dispositions de son Règlement relatives au statut des invités spéciaux (article 59) de manière à permettre aux parlements des Etats non européens de bénéficier de ce statut.

Au paragraphe 26, l'Assemblée estime qu'une commission spécifique (ou sous-commission) est nécessaire pour suivre étroitement, selon un mandat clairement défini, les développements internationaux et pour faire des propositions en faveur d'une action extérieure cohérente et efficace.

L'Assemblée décide de demander à la commission compétente d'élaborer les modifications du Règlement envisagées dans la Résolution 1506 (2006).

Signé (verso)

Signé¹:

SEVERIN, Adrian, Roumanie, SOC
ALIGRUDIĆ, Miloš, Serbie, PPE/DC
ATEŞ, Abdülkadir, Turquie, SOC
AUSTIN, John, Royaume-Uni, SOC
BREEN, Patrick, Irlande, PPE/DC
de PUIG, Lluís Maria, Espagne, SOC
de ZULUETA, Tana, Italie, SOC
ELO, Mikko, Finlande, SOC
GARDETTO, Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
GROSS, Andreas, Suisse, SOC
IVANOV, Ivan, Bulgarie, PPE/DC
IWÍŃSKI, Tadeusz, Pologne, SOC
LINDBLAD, Göran, Suède, PPE/DC
LOUTFI, Younal, Bulgarie, ADLE
MARGELOV, Mikhail, Fédération de Russie, GDE
OHLSSON, Carina, Suède, SOC
PLATVOET, Leo, Pays-Bas, GUE
RAKHANSKY, Anatoliy, Ukraine, GUE
SCHIEDER, Peter, Autriche, SOC
SEYDOV, Samad, Azerbaïdjan, GDE
UMAKHANOV, Ilyas, Fédération de Russie, GDE
WODARG, Wolfgang, Allemagne, SOC

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe